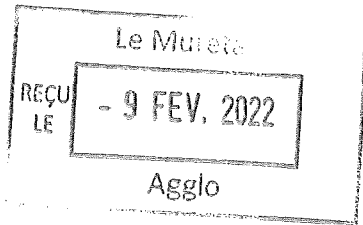


#jevotecgt
le 8 décembre 2022

ESSENTIELLE POUR NOS DROITS, POUR LE SERVICE PUBLIC
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

Muret, le mercredi 9 février 2022



Muretain Agglo

**A l'attention de Monsieur le Président du
Muretain Agglo, André Mandement
Avenue Vincent Auriol
31600 MURET**

Objet : Préavis de grève pour le 17 février 2022

Monsieur le Président du Muretain Agglo,

Le sens de l'Histoire veut qu'on diminue le temps de travail et non qu'on l'augmente. Notre collectivité a donc traversé un conflit légitime sur le temps de travail. Celui-ci a pris une ampleur inutile du fait de votre attitude délibérément intransigeante et autoritaire adoptée dès le début.

De fait, et dans un tel contexte, les salariés avec leur organisation CGT ont eux aussi construit la mobilisation pour être entendus. Ceci est dans l'ordre des choses.

Aujourd'hui après plus de 6 mois après le conflit, vous avez décidé d'engager une procédure disciplinaire à l'encontre du Secrétaire Général du syndicat CGT, Emmanuel BALDY. Vous avez saisi le conseil de discipline pour proposer une exclusion de ses fonctions pendant un an. La CGT et certains élus communautaires condamnent cette attaque contre un représentant élu démocratiquement par les personnels.

Aucun citoyen attaché aux valeurs de la République ne peut accepter la criminalisation du mouvement social et de l'activité syndicale. Ce sont les fondements mêmes de notre démocratie qui sont atteints lorsque les libertés syndicales sont attaquées avec une telle violence.

Le syndicat CGT du Muretain Agglo revendique :

- l'ouverture immédiate de négociations sur toutes les revendications des personnels en commençant par les salaires et l'emploi
- le respect de la démocratie et notamment du droit des agents à s'organiser et agir syndicalement
- l'arrêt immédiat des poursuites contre Emmanuel Baldy, Secrétaire Général du Syndicat CGT du Muretain Agglo

Afin de permettre aux personnels du Muretain Agglo de se mobiliser contre la criminalisation de l'activité syndicale, le syndicat CGT dépose un préavis de grève de 0 à 24 h pour la journée du 17 février 2022, couvrant l'ensemble des agents de notre collectivité.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

**Pour le syndicat du Muretain Agglo
Les représentants du personnel**